



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Actes de violences « antifas » lors d'une procession religieuse à Paris

Question écrite n° 39476

Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'agression dont ont été victimes les participants de la procession catholique organisée le samedi 29 mai 2021 à Paris par un groupe d'individus se présentant eux-mêmes comme des « antifas ». En effet, cette procession, organisée à l'appel de cinq paroisses du XXe arrondissement et du diocèse de Paris pour rendre hommage à la mémoire des victimes catholiques de la Commune de Paris, a été attaquée sur son parcours par un groupe d'une trentaine d'individus. Les quelques 300 catholiques, dont des religieux, personnes âgées et enfants ont été pris à partie - verbalement dans un premier temps - par des militants d'extrême gauche qui les ont traités notamment de « fachos » avant que certains ne s'en prennent physiquement à plusieurs des participants. Un manifestant catholique a même dû être hospitalisé après avoir été blessé lors de ces actes. Les actions violentes d'une partie de l'extrême-gauche ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années et sont devenues quasi-systématiques à l'encontre de toutes les personnes qui ne pensent pas comme elle. Lors de cette procession, plusieurs sources évoquent la quasi-absence de forces de sécurité pour protéger le parcours qui auraient pourtant permis d'éviter ces violences. Elle lui demande donc quel dispositif avait été préalablement mis en place pour sécuriser le parcours, quelle a été l'action de la préfecture de police de Paris dès le début des agressions pour protéger les participants et quels mesures et moyens il entend prendre pour répondre de manière efficace et concrète à ces actes répétés de violences de la part de ces militants d'extrême-gauche parfaitement intolérables dans la démocratie française.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Ménard](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39476

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4655

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)